

AFUL « LES MYOSOTIS »

65 Bld Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX
aful.les.myosotis@gmail.com

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 9, alinéa 2, des statuts de notre Association, les propriétaires des pavillons de l'Ensemble Immobilier constituant l'AFUL « LES MYOSOTIS » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

VENDREDI 15 FEVRIER 2019 à 20 H 30

**Salle MARIANNE 2
7 Rue de l'Arcade - MENNECY**

La salle sera ouverte à partir de 20 H pour permettre aux propriétaires et aux porteurs de pouvoirs d'émarger sur les listes de présence.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport d'activité
2. Présentation des comptes de l'année 2018 (détail au verso)
Approbation des comptes et quitus
3. Budget prévisionnel 2019 (détail au verso)
Vote de la cotisation proposée à **190 €**, des modalités de règlement et des majorations forfaitaires
4. Espaces verts
5. Election et renouvellement des membres du Comité Syndical
6. Questions diverses

En vertu du Titre II, article 9, alinéa 5 des Statuts de l'Association, les membres de l'Association peuvent se faire représenter, soit par leur conjoint, soit par un autre propriétaire de l'Ensemble Immobilier en lui remettant le pouvoir joint. Tout mandataire ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en sus de sa ou ses voix.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser vos questions éventuelles par écrit, ou par courriel à « aful.les.myosotis@gmail.com » au plus tard pour le 11 février 2019.

MERCI DE VENIR NOMBREUX

**Le Président
OLIVIER BLANCHET**



P. S. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, nous vous remercions de bien vouloir remettre le pouvoir joint correspondant à l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à un autre propriétaire, soit à l'un des membres du Comité.

AFUL LES MYOSOTIS

BILAN ANNEE 2018 (arrêté prévisionnel au 31/12/2018)

DEPENSES		BUDGET 2019	
	Prévu	Réalisé	Reste à payer
		Pourcentage	
Entretien espaces verts	57 887,19 €	53 028,20 €	4 830,00 €
Travaux espaces verts	5 000,00 €	18 209,75 €	0,00 €
Provision n° dégrats espaces verts »	124,00 €	124,00 €	0,00 €
Eau	120,00 €	75,00 €	0,00 €
	Sous total «Espaces Verts »	71 437,95 €	4 830,00 €
	3 100,00 €	2 949,00 €	0,00 €
Taxe foncière	100,00 €	41,00 €	0,00 €
Impôt sur les sociétés (intérêts n-1 perçus année n)	3 200,00 €	2 990,00 €	0,00 €
	Sous total «Impôts et Taxes»	3 711%	0,00 €
Assurance R.C.	550,00 €	517,34 €	0,00 €
Photocopies	200,00 €	128,40 €	0,00 €
Affranchissements	250,00 €	202,87 €	0,00 €
Frais bancaires	250,00 €	261,60 €	0,00 €
Fournitures, Fonctionnement, Site Web et frais AG	600,00 €	222,71 €	0,00 €
Boîte postale	90,00 €	94,80 €	0,00 €
Contentieux	500,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses exceptionnelles (Acte not, 7 AFULs, ...)	592,00 €	0,00 €	0,00 €
	Sous total «Frais de fonctionnement»	1,77%	0,00 €
	TOTAL	75 855,67 €	4 830,00 €

RECETTES		RECETTES	
	Prévisions	Réalisé	A percevoir
Cotisations année écoulée	65 520,00 €	65 520,00 €	0,00 €
Cotisations année(s) antérieure(s)	185,00 €	185,00 €	-
Pénalités	-	-	-
Intérêts du Livret A (provision dégrats esp. v.)	124,00 €	123,86 €	-
Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	170,00 €	83,28 €	-
Intérêts du Livret 2 (contentieux)	0,00 €	0,00 €	-
Report exercice précédent (hors contentieux)	0,00 €	0,00 €	-
Report exercice précédent (hors contentieux)	3 364,19 €	5 457,19 €	-
Autres recettes	0,00 €	8 000,00 €	-
	TOTAL	79 369,33 €	0,00 €
	RESULTAT EXERCICE 2018	79369,33 - (75855,67 + 4830) =	-1 316,34 €

EVOLUTION DE LA COTISATION	
Année	Montant
exercice 2019	190,00 €
exercice 2018	180,00 €
exercice 2017	185,00 €
exercice 2016	185,00 €
variation	5,56%
exercice 2018	-2,70%
exercice 2017	0,00%
exercice 2016	-

DEPENSES

	Prévisions	Pourcentage
Entretien espaces verts	58 612,05 €	79,18%
Travaux espaces verts	10 000,00 €	13,51%
Provision n° dégrats espaces verts »	91,72 €	0,12%
Eau	99,00 €	0,13%
	Sous total «Espaces Verts »	92,94%
Taxe foncière	3 100,00 €	4,19%
Impôt sur les sociétés (intérêts année n perçus en n+1)	19,00 €	0,03%
	Sous total « Impôts et Taxes »	4,21%
Assurance R.C.	550,00 €	0,74%
Photocopies	150,00 €	0,20%
Affranchissements	250,00 €	0,34%
Frais bancaires	275,00 €	0,37%
Fournit. Fonct. site Web et frais AG	250,00 €	0,34%
Boîte postale	118,80 €	0,16%
Contentieux	500,00 €	0,68%
Dépenses exceptionnelles (Acte not, 7 AFULs, ...)	10,84 €	0,01%
	Sous total «Frais de fonctionnement»	2,84%
	TOTAL	74 025,41 €

	Global	par membre
Cotisations	69 160,00 €	190,00 €
Cotisations tardives	0,00 €	0,00 €
Pénalités	0,00 €	0,00 €
Intérêts du Livret A (provision dégrats esp. v.)	91,72 €	-0,25 €
Intérêts du Livret 1 (fonds de roulement)	90,03 €	0,00 €
Intérêts du Livret 2 (contentieux)	0,00 €	0,00 €
Report du contentieux sur exercice(s) ultérieur(s)	0,00 €	0,00 €
Resultat exercice écoulé	-1 316,34 €	-2,83 €
Autres recettes (S. de Livret A)	6 000,00 €	16,48 €
	TOTAL	74 025,41 €
	Difference recettes/dépenses	0,00 €

TRESORERIE	
Constaté	
Compte courant	250,00 €
Livret A (provision dégrats esp. v.)	10 746,67 €
Livret 1 fonds de roulement	20 126,04 €
Livret 2 contentieux	10,13 €

AFUL « LES MYOSOTIS »

65 Bld Charles de Gaulle – BP 9 – 91540 MENNECY CEDEX
aful.les.myosotis@gmail.com

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Donne pouvoir à :

M _____ Propriétaire du lot N° _____

Sis N° _____ Avenue/Place/Rue _____

Pour le représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'AFUL « LES MYOSOTIS »

Qui se tiendra le :

VENDREDI 15 FEVRIER 2019 à 20 H 30

**Salle MARIANNE 2
7 Rue de l'Arcade - MENNECY**

Mennecy, le _____

Signature :